

Titre : Pertinence des admissions et des séjours hospitaliers.

Chercheur principal : Jacques Morin, MD, MSc ; *co-chercheurs* : Johanne Monette, MD, MSc ; Howard Bergman, MD ; Marie-Jeanne Kergoat , MD ; Wendy Chiu, MD. *Autres* : Judith Latour, MD ; André Tourigny, MD.

Objectifs : 1) appliquer la version française modifiée de l'Appropriateness Evaluation Protocol (AEPf) afin d'identifier les admissions et les hospitalisations non-pertinentes dans les unités gériatriques de soins aigus, en considérant tout le potentiel des alternatives à l'hospitalisation en milieu de courte durée; 2) déterminer les raisons d'utilisation non-pertinente des ressources hospitalières et identifier les ressources disponibles, hospitalières et communautaires, les plus appropriées aux conditions des personnes âgées fragiles; 3) comparer les besoins théoriquement nécessaires à ceux disponibles actuellement afin de dresser une liste de recommandations concernant les ressources les plus appropriées aux conditions des patients âgés hospitalisés; 4) adapter, si nécessaire, l'AEPf au contexte canadien et aux particularités d'une population âgée fragile.

Hypothèses : 1) il y aura des différences significatives entre la proportion de non pertinence des admissions et des séjours selon la provenance (admission via le service d'urgence ou non), le service et la durée du séjour ; 2) les principales raisons de non pertinence pour les admissions seront liées à une mauvaise adaptation des ressources ambulatoires de l'hôpital quant aux soins à dispenser aux personnes âgées en perte d'autonomie et à l'absence de lits de soins intermédiaires ; 3) les principales raisons de non pertinence des séjours hospitaliers seront liées au délai du départ vers une unité de réadaptation, de convalescence, de soins palliatifs ou d'hébergement, suivies de celles liées à l'organisation même de l'hôpital ; 4) il y a un manque de ressources hospitalières et communautaires adaptées aux besoins des personnes âgées.

Méthodologie : la population à l'étude sera sélectionnée à partir d'un échantillonnage aléatoire des départs des personnes de 65 ans et plus, dans les unités de soins aigus, dans cinq hôpitaux du Québec (Québec, Montréal et Sherbrooke), sur une période d'un an. Il s'agit d'une étude rétrospective de revue de dossiers. Le protocole établi par Restuccia sera respecté. Ce protocole prévoit les étapes pour déterminer à la fois les admissions et les séjours non-pertinents. La 1^{ère} étape vise à appliquer les critères explicites pour l'admission et pour les séjours inclus dans l'AEPf. Des archivistes seront formées pour utiliser l'instrument selon les directives du protocole. La 2^e étape consiste à réviser tous les cas qui ne répondent pas à au moins un critère. Ces dossiers seront soumis à un panel d'experts, formé de médecins et d'infirmières, qui porteront un jugement sur la pertinence, ou non, du résultat de l'AEPf et identifieront les raisons de non pertinence. Ils auront à considérer deux possibilités : soit que toutes les ressources sont disponibles selon un modèle théorique pré-établi ou que seules les ressources existantes le sont.

Résultats prévus : Connaître la proportion des admissions et des séjours pertinents et non-pertinents pour une population âgée en milieu de courte durée; établir les proportions et les raisons de non pertinence selon quatre catégories : patient/famille, médecin, intra-hospitalières, extra-hospitalières; déterminer les facteurs associés aux raisons de non pertinence de ces admissions et de ces séjours; dresser, en ordre de priorités, la liste des alternatives à l'hospitalisation les plus appropriées pour diminuer la non pertinence dans les milieux de courte durée pour une population âgée fragile;

Calendrier : automne 2002 à automne 2004

Lieu de la recherche : Centre de recherche, Hôpital de l'Enfant-Jésus, Université Laval; Centre for Epidemiology and Community Studies, Jewish General Hospital, McGill University; Centre de Recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Pavillon St-Luc, Université de Montréal.

Le 13 septembre 2001